



# Ville de **Saint-Avé**



**Ville amie des enfants**

DOSSIER DE CANDIDATURE



**2014-2020**

## Saint-Avé - Diagnostic local

Saint-Avé est une commune d'une superficie de 26 km<sup>2</sup> et de 10630 habitants en sud Bretagne dans le golfe du Morbihan. Elle est située en périphérie directe de Vannes, ville centre d'une agglomération de 139300 habitants composée de 24 communes, dont Saint-Avé est la deuxième sur le plan démographique.

La population avéenne a connu une augmentation de 28% en 13 ans, passant de 8303 habitants en 1999 à 10630 en 2012. Le plus fort développement s'est articulé autour du péricentre qui représente le quartier le plus peuplé (plus de la moitié de la population du territoire). Les mouvements de population sont importants avec des familles issues du département mais également de l'extérieur. Ces nouvelles populations sont essentiellement composées de couples avec enfants ou de familles monoparentales. Ces dernières sont ainsi en très nette augmentation, elles représentent 13,4% de la totalité des familles (source Insee 2011).

La population est assez jeune : les mineurs représentent 24,36% des habitants (contre 22% en France métropolitaine) se répartissant ainsi : petite enfance 3,65% (moins de 3 ans), enfance 10,41% (3 à 10 ans), adolescence 10,30% (11 à 17 ans). Il faut cependant noter un vieillissement de la population et un déficit persistant de jeunes étudiants. L'attachement des Avéens à leur commune se traduit par un retour d'une partie d'entre eux après plusieurs années lorsqu'ils sont en couple avec ou sans enfants.

Les catégories socioprofessionnelles sont ainsi représentées au niveau des emplois sur la commune :

*Source : Insee, RP2011 exploitation complémentaire lieu de travail.*

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Ensemble	4 359	100,0
Agriculteurs exploitants	28	0,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	266	6,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	427	9,8
Professions intermédiaires	1 237	28,4
Employés	1 317	30,2
Ouvriers	1 084	24,9

Le taux de chômage moyen au troisième trimestre 2014 sur le bassin d'emploi du Pays de Vannes est de 9,2% toutes catégories confondues et de 14,3% chez les jeunes (moins de 25 ans).

La situation géographique des habitations les situe principalement en zone urbaine ou périurbaine avec une part importante des habitants en centre ou péricentre (plus de 75%). Les exploitations agricoles ont presque totalement disparues du territoire. 65% des résidences principales sont occupées par des propriétaires, 35% par des locataires (dont 13% en logement dit social) avec un nombre moyen de 4,6 pièces par logement.

Des équipements sont nombreux à destination des enfants et des jeunes : un multi-accueil, un relais assistantes maternelles, deux écoles primaires publiques et une école primaire privée, une médiathèque, une salle de spectacle, une école municipale de musique, un complexe sportif, des terrains de sport en extérieur, un centre de loisirs, une maison des jeunes, un skate park, un city stade, des aires de jeux... Néanmoins la ville ne bénéficie ni de collège public, ni de lycée public mais uniquement d'un collège privé, ce qui conduit une partie des jeunes à fréquenter des personnes et des structures sur d'autres communes, notamment Vannes.

Le multi-accueil compte 40 places pour accueillir les enfants de 2 mois à 5 ans. La future rénovation de la Maison de l'enfance permettra également d'offrir 5 places supplémentaires au sein de la structure. Trois types d'accueil sont pratiqués : accueil régulier (enfants dont les parents travaillent), occasionnel (socialisation, dépannage) et d'urgence. La durée moyenne d'attente pour obtenir une place est d'un an.

En parallèle, un Relais Assistantes Maternelles est également mis à disposition des familles, avec environ 70 assistantes maternelles en activité, pour 220 places proposées en accueil de jeunes enfants.

Deux écoles primaires publiques et une école primaire privée accueillent au total environ 1100 élèves (41% en maternelle et 59% en élémentaire). 56% des enfants sont scolarisés au sein des établissements publics, contre 44% au privé. Le collège privé accueille de son côté environ 400 élèves.

Le tissu associatif est également dense sur la commune. En effet, nous recensons plus de 120 associations, parmi lesquelles environ 1673 adhésions pour les enfants de 4 à 18 ans, avec 73% pour des activités sportives et 27% pour des activités culturelles et artistiques. Après un an de fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires, très peu d'associations ont vu leurs effectifs diminuer pour autant.

Depuis 2008, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance met en avant que peu de jeunes sont concernés par les problèmes de délinquance, peu de signalements ont été effectués et peu d'entre eux sont en situation de suivi éducatif. Les enfants sont majoritairement en situation de bien-être et attachés à leur commune ; ils évoquaient ainsi en 2011 leur perception du territoire à travers une carte de géographie subjective : *« La mairie, c'est pour nous l'endroit le plus important de la ville. Même les enfants peuvent y aller. On y rentre comme on veut. Ce qu'il faudrait changer ? Peut-être ajouter des diamants aux lumières du plafond »*.

La mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs n'a pas altéré ce constat : parmi les 1040 enfants participant aux temps d'activités périscolaires, 69% disent beaucoup aimer les activités, 25% moyennement et seulement 6% peu (référence : évaluation Projet Educatif Territorial 2015).

# **FICHE BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE**

## **ACTION : DEPLACEMENTS DURABLES**

La ville de Saint-Avé s'est dotée depuis 2012 d'un **Agenda 21**, support essentiel aux questions traitant du bien-être et du cadre de vie. Il constitue un plan d'actions pour le 21e siècle. Il est ainsi une orientation politique forte, permettant au territoire de se donner les moyens d'agir sur le long terme. Intitulé « Saint-Avé 2030 », l'Agenda 21 de Saint-Avé est un programme global et concret permettant l'application des principes du développement durable à l'échelle de la ville. Il constitue un projet de territoire pour les vingt prochaines années. Dans tous les domaines, les actions de la ville de Saint-Avé prendront en compte de manière forte les principes du développement durable.

La réflexion sur la ville de demain doit penser l'aménagement optimal pour les déplacements futurs. Parce qu'ils sont omniprésents dans notre quotidien et participent à notre niveau de vie, nos déplacements doivent être agréables, sécurisés et accessibles. En encourageant les déplacements doux, c'est toute la ville qui se transforme. Les enfants et les jeunes, habitués à ces modes de déplacements, bénéficient d'une meilleure qualité de vie qu'ils souhaiteront préserver à l'avenir.

### **Projet :**

- **La « ville apaisée »** : elle permet, en généralisant les zones 30 et les zones de rencontre, de sécuriser les déplacements, de restituer des voies de quartiers plus calmes, plus confortables et plus accueillantes.
  - **La « ville reliée »** : elle permet à chacun de pouvoir choisir un mode de déplacement alternatif à la voiture sur de plus longues distances.  
Elle se traduit par la possibilité, depuis chaque village du territoire communal, de rejoindre le centre-ville à vélo ou à pied, par des liaisons douces (bandes ou pistes cyclables, voie verte,...).
  - **La « ville sûre »** : elle permet à chacun de se déplacer en toute sécurité.  
Des aménagements de voirie seront effectués pour limiter les vitesses : rétrécissement de voie, aménagements paysagers, chicanes, écluses, plateaux...
- Mise en œuvre du **plan de mobilité urbaine**

### Objectifs :

- prioriser une logique de déplacements
- mettre en cohérence toutes les formes de mobilité
- améliorer la sécurité des déplacements
- promouvoir un maillage efficace des transports en commun

Une meilleure maîtrise de la circulation automobile, une amélioration des conditions de sécurité routière et une amélioration des conditions de déplacements pour une diversification des pratiques de mobilité.

Une concertation a été menée pour la définition du PMU à travers :

- une enquête (questionnaire) engagée auprès des avéens en septembre 2012
  - une réunion de concertation des principaux acteurs locaux de la mobilité en 2013
- ateliers thématiques : circulation routière, stationnement, transports collectifs et modes doux
- une réunion publique en 2013

Travaux réalisés ou prévus : zones de circulations apaisées (priorité piétons et vitesse réduite de 20km/h), aménagements cyclables, espaces partagés, élargissement des trottoirs, partage de la voie, végétalisation de l'environnement, continuité de la coulée verte pour relier les quartiers existants, développement des transports collectifs (extension de la ligne 7 notamment), création de parkings vélos.

- Mise en œuvre du **pôle d'échanges multimodal**, outil du plan de mobilité urbaine

C'est un lieu d'articulation des différents modes de transport : la marche, les deux roues, les transports en commun, les transports scolaires, la voiture... Il est pensé comme une plateforme vers laquelle tous les moyens de transport convergent. Il permet ainsi aux utilisateurs d'avoir le choix de leur mode de déplacement et d'utiliser plusieurs modes de transport différents au cours d'un même déplacement.

Il répond à deux objectifs : faciliter les déplacements alternatifs à la voiture et permettre aux usagers de se déplacer aisément en adaptant l'offre de transport sur le territoire. La création de ce PEM assurera une plus grande sécurité des enfants empruntant les transports scolaires et le réseau de bus urbain.

#### **Coût :**

40 000 € sur 2015 / 2016 pour le plan de mobilité urbaine  
75000 € par an (2015-2016) pour le pôle d'échanges multimodal

#### **Difficultés potentielles :**

- processus long
- réussite passe par un changement des pratiques et des mentalités
- cibles diverses : Avéens, personnes en transit, enfants, personnes âgées, automobilistes, piétons...
- coût important des aménagements

#### **Evaluation :**

- nombre d'enfants utilisant les différents modes de déplacements
- statistiques des accidents liés au déplacement sur le territoire
- comptage de vitesse régulier
- bilan carbone
- enquête auprès des enfants

#### **Références :**

📄 *Projet Educatif Local : Eduquer à la citoyenneté / Sensibiliser les enfants au développement durable*  
📄 *Agenda 21 : ACTION 3 / Renforcer l'accessibilité de la voirie, des bâtiments publics et des commerces*

*ACTION 8 / Mettre en œuvre un Plan de Mobilité Urbaine*

*ACTION 9 / Mettre en œuvre un plan Vélo sur la commune*

*ACTION 10 / Mettre en œuvre un plan de gestion des chemins*

## **FICHE NON-DISCRIMINATION ET EGALITE D'ACCES AUX SERVICES**

Différents services sont proposés aux familles pour les enfants et les jeunes. Chaque service bénéficie d'un fonctionnement adapté aux besoins et aux attentes des familles. L'égalité d'accès aux services peut revêtir des formes différentes, c'est pourquoi la ville de Saint-Avé développe un accueil physique nommé Espace Famille et un outil numérique appelé Portail Famille.

Le développement des outils numériques doit s'opérer afin de s'adapter aux nouvelles pratiques des usagers mais doit impérativement s'accompagner d'un accueil physique, notamment pour les populations victimes de la fracture numérique, c'est en ce sens qu'un espace famille facilitant les démarches administratives est à disposition. Il permet d'effectuer toutes les démarches qui seront réalisables sur le portail famille.

### **ACTION : ESPACE FAMILLE**

Afin de faciliter les déplacements des familles et de mieux identifier les interlocuteurs, les démarches liées aux activités périscolaires et extrascolaires enfance et jeunesse sont désormais regroupées en mairie au sein de l'Espace Famille. Deux agents y sont présents et répondent à différentes attentes : inscriptions, informations, facturation et financement. Des renseignements sont également apportés sur le café des parents.

#### **Origine du projet :**

Le projet est né autour de trois constats :

- les parents devaient se déplacer auprès de différents services, à différents horaires et auprès de différentes personnes pour réaliser des démarches administratives en lien avec les activités éducatives ou la restauration collective
- des différences de fonctionnement et de traitement étaient opérées par les services
- les informations et la communication n'étaient pas transversales ce qui nuisait au service rendu

Lors de l'état des lieux réalisé dans le cadre du Projet Educatif Local, certaines familles ont mis l'accent sur l'éparpillement des services, le manque de communication et d'identification des différents acteurs. Elles proposaient un lieu unique d'inscription et d'informations.

Le comité de pilotage du Projet Educatif local a souhaité dès 2011 inscrire un nouvel objectif général intitulé « Faciliter l'accès aux familles ». Un des objectifs opérationnels pour 2012 a été défini ainsi : « Tendre vers la mise en place d'un guichet unique pour la prise en charge des familles ».

Il a été rapidement acté que l'accueil physique ne suffirait pas et qu'une offre digitale sous forme d'un portail famille pour des inscriptions en ligne serait à envisager dans les années à venir.

L'implantation en mairie a été retenue, permettant aux familles d'effectuer les autres démarches et d'être voisin des services de l'action sociale pour un meilleur accompagnement. La mairie est de plus centrale sur le territoire, bien identifiée et bien desservie par les transports en commun.

### **Projet :**

L'Espace Famille concerne plusieurs services proposés aux familles :

- les accueils périscolaires du matin, du mercredi midi et du soir
- la restauration scolaire
- les centres de loisirs L'albatros et Loisirs Ados
- les ouvertures libres de la maison de jeunes
- les séjours
- l'école de musique

**Public :** Familles

### **Actions réalisables :**

- Inscriptions aux activités ou à la restauration scolaire
- Transmissions de documents administratifs
- Renseignements concernant les activités, les projets, les aides financières potentielles (Caf, ANCV, CESU, CCAS...)
- Facturation
- Paiement
- Attestations

☞ Coût : 51000€ par an en personnel

24200€ en prologiciels + 1100€ en maintenance annuelle

2532 mails envoyés 535 appels 9087 factures envoyées par l'Espace Famille en 2014

### **Références :**

📖 *Projet Educatif Local : Faciliter l'accès aux familles / Proposer un guichet unique pour la prise en charge des familles*

# ACTION : PORTAIL FAMILLE

## **Origine du projet :**

Le projet est né autour de trois constats :

- malgré les ouvertures de l'Espace Famille quatre jours par semaine (dont le samedi matin), certaines personnes rencontrent des difficultés pour venir
- de nombreuses familles sont demandeuses de réaliser des démarches en ligne, notamment certaines inscriptions et paiements
- une grande majorité des parents sont familiers des outils numériques : plus de 800 adresses mails sont inscrites à la liste de diffusion, les exemplaires papiers des plannings de vacances demandés sont en très nette diminution, les familles consultent le site internet de la ville et envoient de plus en plus de mails

## **Projet :**

Le portail famille, accessible depuis n'importe quel ordinateur relié à Internet, aura plusieurs vocations : information, transmission de documents administratifs, inscription, facturation et paiement. Après en avoir formulé la demande auprès de l'Espace Famille, un identifiant et un mot de passe seront transmis à la famille.

Plusieurs services seront potentiellement accessibles : restauration scolaire, accueils du matin et du soir, temps d'activités périscolaires, centre de loisirs des mercredis et des vacances, maison des jeunes et séjours.

**Public :** Familles

## **Actions réalisables :**

- Information : affichage d'informations concernant les horaires, les lieux, les activités, les projets, les tarifs...
- Transmission de documents administratifs : stockage de documents dématérialisés (fiche sanitaire, attestation CAF, attestation carte vitale, brevet de natation...)
- Inscription : réservation de places aux activités ou aux services
- Facturation : calcul en temps réel du montant dû (en fonction du quotient familial), édition et consultation des factures
- Paiement : possibilité de paiement en ligne par CB ou prélèvement

Toute personne inscrivant un enfant aux centres de loisirs Ados peut être rattachée à une liste de diffusion lui permettant de recevoir par mail toutes les informations concernant le centre de loisirs : programme, rencontre avec les parents, séjour, conférence, journal du centre... Une nouvelle liste sera mise en place et élargie aux accueils périscolaires et aux temps d'activités périscolaires.

## **Coût :**

5000€ le progiciel

1000€ (guide utilisateur)

### **Difficultés potentielles :**

- Un accompagnement technique important sera nécessaire auprès de certaines familles
- Changement important dans les modalités d'inscriptions

☞ à envisager :

- réunion publique de présentation,
- ateliers à proposer à l'espace multimédia,
- poste d'utilisation à mettre à disposition à l'Espace Famille pour explication,
- guide utilisateur à diffuser,
- article à paraître dans le bulletin municipal, sur le site internet et sur la liste de diffusion
- réserver des places disponibles hors portail pour les familles n'ayant pas d'accès internet

### **Evaluation :**

A l'issue d'un an de fonctionnement, les données clés seront analysées :

- Nombre de familles utilisant le portail
- Fréquence d'utilisation du portail (nombre de connexions)
- Services utilisés
- Types d'utilisations les plus plébiscités
- Impact sur l'Espace Famille : fréquentation du lieu, évolution des demandes, nombre d'échanges téléphoniques et mails
- Qualité du service rendu

Un questionnaire de satisfaction pourra être remis aux familles afin de mesurer le degré de satisfaction et les évolutions potentielles.

Les professionnels seront également sollicités pour une évaluation de l'outil.

### **Références :**

📄 *Projet Educatif Local : Faciliter l'accès aux familles / Adopter des modes et des supports de communication adaptés*

📄 *Agenda 21 : ACTION 21 / Développer la communication numérique via un portail citoyen*

# **FICHE PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS**

La Ville de Saint-Avé a développé une politique participative des habitants, notamment des enfants et des adolescents. Elle se décline de différentes manières et s'appuie sur différents dispositifs.

## **ACTION CITOYENNE DES ENFANTS : CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

### **Origine du projet :**

Le Conseil Municipal des Enfants a plus de vingt ans et est aujourd'hui dans son dixième mandat. Il est un acteur privilégié pour la parole et la participation des enfants et des jeunes. Tous les deux ans ont lieu les élections. Son fonctionnement et le rôle de l' élu sont présentés à tous les enfants scolarisés en CM1 et CM2 sur la commune. Chaque candidat est invité à rédiger sa profession de foi qui sera affichée durant la campagne électorale d'un mois au sein des écoles. Les enfants élus, sur la base de leur programme, présenteront les différentes actions lors de la première plénière en présence des animateurs et des élus. Ces propositions serviront de discussion pour la sélection des projets.

### **Projet :**

Elections :

Les élections ont lieu tous les 2 ans en octobre. Tous les élèves, environ 270, de CM1 et CM2 sont concernés et peuvent voter. Seuls les enfants de CM1 et CM2 habitants sur la commune peuvent se présenter.

En amont de la campagne électorale, une présentation sur le rôle d'un conseiller municipal enfant est diffusée au centre culturel devant tous les enfants concernés, suivie d'un échange autour de questions/réponses.

L'école privée et les deux écoles publiques sont concernées par les élections. Les votes ont lieu en mairie sur 2 jours. Les enfants participent chacun leur tour à la tenue du bureau de vote, accompagnés par l'équipe du service enfance-jeunesse, des élus et des bénévoles.

La répartition des 33 élus est en fonction du nombre d'enfants par école.

A noter qu'au minimum, 1 représentant par classe est élu (la moyenne est d'un élu pour huit enfants) Les enfants candidats s'engagent (avec l'accord de leurs parents) à participer activement et être le relais de leurs camarades lors de leur mandat de 2 ans.

Les enfants élus le sont par leurs camarades de classe sur la base de leur profession de foi. La campagne, qui dure environ 3 semaines, au sein des classes lors de temps scolaires dédiés, est organisée par l'enseignant.

L'ensemble des professions de foi, à l'issue des élections, est exposé en mairie pendant 3 semaines.

Un compte-rendu de toutes les idées des enfants est ensuite communiqué au conseil municipal des adultes et l'ensemble des services de la Mairie.

Dès le jour des élections, les élus adultes sont associés.

Une fois élus, les enfants participent à une plénière avec les élus adultes puis à des rencontres en fonction des idées émises (par exemple : la sécurité routière, le mobilier de jeux-urbains...)

Pendant le mandat, des temps d'échange peuvent être organisés au sein des établissements scolaires, avec l'accord des équipes enseignantes, permettant d'annoncer des actions en projet ou d'en effectuer un retour.

La communication se fait également à travers des articles dans la presse-locale, le site internet de la commune et le bulletin municipal et la mise à jour des panneaux d'affichage, par école, dédiés au CME.

33 enfants de CM1-CM2 élus pour un mandat de 2 ans réalisent des actions par groupes de travail autour de différentes thématiques : « solidarité et prévention », « nature, jeux et équipements », « animations et culture », « restauration scolaire »...

Pendant la durée du mandat, les enfants vont être amenés à participer à au moins 2 groupes de travail et vont réaliser au moins 4 actions.

Au programme : réunion des groupes de travail, 3 réunions plénières, invitations à certaines commémorations, vœux, inaugurations et actions (représentant globalement une quarantaine de dates).

Les enfants sont encadrés par les animateurs, élus et bénévoles Unicef. Ils sont également amenés à travailler avec des partenaires et les services municipaux. Les actions réalisées sont issues de leur programme électoral en fonction de leur faisabilité (durée, budget, moyens humains et techniques...). Les actions réalisées sont des actions **proposées et réalisées par les enfants**.

#### **Actions réalisées en 2014-2015 :**

- Journée du 20 novembre, jeu type Questions pour un champion autour des Droits des Enfants
- Tenue d'une buvette lors de Fête Vos Jeux avec l'Unicef (236€ récoltés au bénéfice des enfants victimes du virus Ebola)
- Participation des enfants aux vœux du Maire sous la forme d'un jeu de questions-réponses
- Après-midi ludique avec les résidents de l'EHPAD (cuisine/pâtisserie + jeux société + guitare + chants)
- Participation à la cérémonie d'accueil des nouveaux Avéens
- Création du grand jeu Beurk sur le développement durable
- Journée au parc animalier de Branféré avec les résidents de l'EHPAD
- Rencontre Festi'Folies
- Ciné Plein Air
- Mise en place de canicrottes sur le territoire
- ...

#### **Coût :**

20000€ par an en frais de personnel

2000€ par an en matériel, transport, alimentation

#### **Difficultés potentielles :**

- Engagement plus difficile après l'entrée au collège
- Idées de certains enfants trop complexes à mettre en œuvre
- Renouvellement des actions d'un mandat sur l'autre, certains enfants s'inspirant de ce qui a déjà été réalisé
- Les enfants s'inscrivent plus dans un groupe de travail en fonction des copains que de leur projet
- Les réunions doivent être courtes et simples sinon les enfants décrochent

### **Evaluation :**

Un bilan est réalisé à chaque fin de mandat : actions réalisées, nombre de réunions, de commémorations, échange avec les enfants sur le contenu et le résultat de leurs actions, présences des enfants...

Le prochain mandat sera réalisé en « groupe projet » et non plus en « groupe de travail » afin d'améliorer l'investissement des enfants sur toute la durée du mandat.

### **Références :**

📖 **Projet Educatif Local :**

*Eduquer à la citoyenneté / Favoriser l'implication des enfants dans la vie sociale / Sensibiliser les enfants aux règles de vie en société / Sensibiliser les enfants au développement durable*

📖 **Agenda 21 : ACTION 71 / Favoriser et encourager l'expression et les actions du Conseil Municipal des Enfants**

# ACTIONS CITOYENNES DES ADOLESCENTS : CHANTIERS CITOYENS ET CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

## Projet :

La ville de Saint-Avé souhaite développer la participation citoyenne des adolescents et s'appuie, entre autres, sur des chantiers citoyens et la cérémonie de la citoyenneté. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à la vie en société et à favoriser leur intégration dans la vie sociale.

**Les chantiers citoyens réalisés par des adolescents en 2014-2015** : service au repas des aînés, inventaire, vide-grenier, buvettes, organisation d'un thé dansant intergénérationnel... En amont de certains séjours, les jeunes sont invités à construire collégalement leur séjour et à réaliser des actions afin de le financer. Ces temps leur permettent également de construire le groupe, de prendre des décisions collectives et des responsabilités ainsi que de fixer des règles de vie commune.

Les jeunes : selon les chantiers, les jeunes de 12 à 17 ans peuvent être concernés, certains sont plutôt à destination des plus jeunes (organisation d'un thé dansant), d'autres des plus âgés (inventaire, vide-grenier, buvettes) mais également à destination des différents publics (service au repas des aînés).

Certains chantiers, faute de places et d'encadrement sont « réservés » aux jeunes inscrits sur des séjours, permettant de générer de l'autofinancement, d'autres sont ouverts à d'autres jeunes (collecte pour la Banque Alimentaire)

Tous les ans entre 30 et 50 jeunes de 12 à 17 ans participent aux différents chantiers.

Des chantiers ont « façonné » la ville comme les graffs réalisés sur dix transformateurs électriques, les tribunes du foot, le rez-de-chaussée de la maison des jeunes ou sur le local des poubelles de l'EHPAD (avec la participation des aînés) avec le soutien technique d'un artiste peintre.

## Références :

📖 *Projet Educatif Local : Eduquer à la citoyenneté / Favoriser l'implication des enfants dans la vie sociale / Sensibiliser les enfants aux règles de vie en société*

📖 *Agenda 21 : ACTION 51 / Favoriser le lien, entre les jeunes et les personnes âgées*

**La Cérémonie de la Citoyenneté 2015** : atelier d'expression avec une quinzaine de jeunes en amont de la cérémonie. Présentation au public de cet atelier mettant en avant les idées et souhaits des jeunes. Ensuite remise officielle aux jeunes majeurs de leur première carte électorale par Mme le Maire. L'objectif de cette action est de les sensibiliser et les interroger sur leurs droits et devoirs de citoyen et sur leur engagement futur.

## Références :

📖 *Projet Educatif Local : Eduquer à la citoyenneté / Favoriser l'implication des enfants dans la vie sociale / Sensibiliser les enfants aux règles de vie en société / Développer l'esprit critique de l'enfant, futur électeur*

## FICHE SECURITE ET PROTECTION

### ACTION : RÉSEAU RESSORT

La sécurité et la protection des enfants et des jeunes sur le territoire s'articulent depuis 2008 autour du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le groupe « Jeunesse et Parentalité » a notamment pour objectif de proposer des actions préventives à caractère éducatif ou social à destination des parents, des enfants, des jeunes ou des professionnels.

Afin de mieux répondre à la mise en place d'actions de prévention, la ville de Saint-Avé a soutenu la création d'un réseau de prévention des conduites à risque appelé Réseau Ressort. Cinq collectivités adhèrent aujourd'hui à ce réseau pour une mutualisation des compétences et des moyens.

#### Origine du projet :

Depuis 2011, la ville de Saint-Avé a organisé des conférences-débats : « *Adolescents d'aujourd'hui : difficultés et responsabilités éducatives* », « *Jeunes & Internet : usages, dérives et enjeux* », « *Le décrochage scolaire* », « *Les pratiques festives des jeunes* » et « *Les conduites addictives* » dans le cadre de son café des parents - Les Parenthèses.

Les différents contenus de ces conférences et des débats avec les parents, les jeunes et les professionnels des milieux de la santé, la prévention, l'éducation, l'action sociale ont permis de mieux cibler les attentes et les besoins de ces publics.

De plus deux animateurs du service enfance-jeunesse ont bénéficié d'une formation pluridisciplinaire de six jours « *Prévention des addictions* » organisée par l'Agence Régionale de Santé puis d'une formation de deux jours sur « *Les pratiques festives des jeunes* » et utilisation du support pédagogique GUS en qualité d'adulte relais organisée par l'association Adrénaline.

Fort de ces différentes expériences, il a paru opportun de travailler de façon pluridisciplinaire et en réseau de façon à s'appuyer sur les compétences, les connaissances et les moyens humains et matériels des différents partenaires. C'est la vocation du réseau Ressort.

#### Projet :



Le réseau Ressort regroupe plusieurs collectivités, il s'est donc constitué en association. Chaque collectivité adhérente s'engage à mettre à disposition un ou plusieurs animateurs sur des temps de préparation et d'animation.

Il a pour objet :

- de susciter et d'organiser des actions de prévention, de formation et de recherche en lien avec toutes formes de conduites à risques
- de promouvoir et d'organiser des rencontres avec les professionnels concernés dans les différents champs des conduites à risques (alcoologie, toxicomanies, tabacologie, troubles du comportement alimentaire, addictions et sport, jeux pathologiques, tentatives de suicide...)

La ville de Saint-Avé est à l'origine de la création du réseau et adhérente depuis 2014.

Le Réseau Ressort ne cible que de la **prévention primaire** et se situe au maximum en amont de pratiques déjà durablement établies, qui peuvent nécessiter une prise en charge individuelle. L'orientation des jeunes vers d'autres interlocuteurs (Maison des Ados par exemple) peut être une réponse.

#### **Public :**

- Jeunes de 12 à 17 ans
- Parents ou adultes du cercle familial
- animateurs ou autre professionnel concernés dans les différents champs des conduites à risques
- Elus

#### **Actions réalisées en 2014 :**

- **Bivouac sport/santé** : séjour de 2 jours à Damgan pour 54 jeunes de 12 à 17 ans autour de stands de prévention et d'activités sportives.
  - Stands de prévention : sécurité routière, alcool, stupéfiants, nutrition, sauvetage en mer, tabac, protection solaire
  - Activités sportives : tchoukball, kinball, torball, flag, parcours nautique, kayak et paddle
- **Formation Communication auprès des jeunes** : 10 animateurs sur une journée

#### **Actions prévues en 2015 :**

- **Bivouac sport/santé** : séjour de 2 jours à Saint-Avé pour 60 à 80 jeunes de 12 à 17 ans autour de stands de prévention et d'activités sportives.  
Partenaires : IREPS, Harmonie Mutuelle, sécurité routière, compagnie professionnelle d'action théâtrale et association d'éducation populaire Alter Ego
  - Stands de prévention : addictions (stupéfiants, alcool, tabac...), ateliers nutrition, sécurité routière, pratiques numériques et estime de soi
  - Activités sportives : tir à l'arc, course d'orientation, jeux d'eau, bumball, segway...
  - Théâtre-forum le soir sur le thème « *Alcool, stupéfiants et conduite festive* »

- **Formation « Premiers Secours Civiques de Niveau 1 »** : 20 animateurs sur une journée
- **Formation « Nutrition »** : 20 animateurs sur une journée
- **Conférence-débat** ayant pour thème « *Comment parler des conduites addictives avec les jeunes ?* » à destination des parents et des jeunes

### **Implication des jeunes dans le projet :**

Tous les ateliers de prévention proposés aux jeunes sont construits sur une base participative. L'objectif n'est pas uniquement de passer des messages autour des comportements et des risques ou des seuils de consommation mais également d'échanger avec les jeunes sur leur place, leur rôle et leur ressenti. L'atelier « Estime de soi » a ainsi toute sa place parmi les autres ateliers. A ce jour, 54 jeunes ont participé au bivouac sport/santé en 2014, 86 en 2015 et 45 jeunes à la conférence parents/ados.

### **Coût :**

200€ d'adhésion par an à l'association

Mise à disposition des animateurs pour la préparation, l'animation et les temps de formation

### **Difficultés potentielles :**

- Coordination du réseau
- Demande d'adhésions potentielles d'autres collectivités (implication, pertinence et efficience à mesurer)
- Prévention primaire efficace mais limitée auprès de populations en grande difficulté
- Réseau complexe à construire
- Moyens financiers limités
- Renouvellement des actions dans la durée

☞ à envisager :

- Intégration de nouveaux partenaires avec des compétences spécifiques,
- Actions plus régulières si possible
- Développement de la communication pour se faire connaître,
- Guide des contacts à destination des jeunes à éditer

### **Evaluation :**

Une évaluation sera réalisée après une ou deux années de fonctionnement.

Un bilan annuel sera transmis à chaque collectivité et les élus seront conviés à découvrir le fonctionnement du réseau lors du bivouac.

Des questionnaires d'évaluation seront remis à l'issue du bivouac, des formations et de la conférence-débat aux jeunes et aux adultes.

### **Références :**

📖 **Projet Educatif Local :**

*Eduquer à la citoyenneté / Sensibiliser les enfants aux règles de vie en société /*

*Permettre une meilleure synergie des acteurs éducatifs /Tendre vers plus de complémentarité des différents temps de vie de l'enfant*

## FICHE PARENTALITE

### ACTION : LES PARENTHÈSES

La collectivité a de nombreuses fois été questionnée sur le rôle et la responsabilité du parent, quel que soit l'âge des enfants. Le principe de coéducation figure dans le projet éducatif local dont l'un des enjeux est de placer l'enfant au centre d'une communauté éducative, il est donc important de positionner le premier éducateur de l'enfant -le parent- dans son rôle. La ville de Saint-Avé, dans un principe de continuité de l'accompagnement parental a donc mis en place un nouvel outil : le café des parents « Les Parenthèses ».

#### Origine du projet :

La recomposition du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est articulée autour de la fusion des groupes « Les Mineurs » et « Responsabilité Familiale » en un seul groupe intitulé « Jeunesse et Parentalité ». Le nouveau groupe s'est immédiatement interrogé sur les questions de l'accompagnement parental, élément clé de la réussite éducative.

Le 28 janvier 2011, la ville de Saint-Avé a organisé une conférence-débat « *Adolescents d'aujourd'hui : difficultés et responsabilités éducatives* » sur proposition du groupe de travail Jeunesse et Parentalité. Christophe Moreau, sociologue, a animé la conférence puis a rejoint différents professionnels du monde de l'éducation, de la prévention et de la sécurité pour débattre avec le public.

Les 120 personnes présentes ont montré beaucoup d'intérêt sur ces questions et souhaitaient élargir le débat à d'autres questions autour de l'éducation plus globalement, des pratiques numériques...

Le bilan effectué auprès du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a ainsi mis en avant plusieurs éléments :

- les actions de soutien à la parentalité, quelles qu'en soient les problématiques, doivent être pérennes pour s'avérer efficaces,
- les conférences permettent d'apporter des bases d'information et de réflexion nécessaires mais doivent être complémentaires d'ateliers en plus petits groupes pour approfondir certaines questions avec les parents,
- l'approche éducative ne doit pas se limiter aux difficultés rencontrées avec les adolescents, parfois conséquentes au passé, mais également s'intéresser à l'enfance au sens large,
- les actions proposées couvriront les âges des plus de 4 ans car un **Lieu d'Accueil Enfant Parent** est déjà ouvert deux fois par semaine pour les parents et enfants de moins de 4 ans.

Ces différents éléments ont conduit le groupe de travail Jeunesse et Parentalité à préconiser la mise en place d'un programme de soutien à la parentalité, piloté par la ville de Saint-Avé, sous la forme d'un café des parents composé d'ateliers thématiques en petit groupe et de soirées d'échange grand public.

## Projet :



Le café des parents « **Les Parenthèses** » est un lieu de rencontres et d'échanges pour les parents. Il permet le partage d'informations et d'expériences afin d'apporter des éléments de réflexion dans l'éducation des enfants et des adolescents.

Les sujets de discussion portent sur des questions libres ou sur une thématique choisie par les parents, qui, le cas échéant, peut donner lieu à une conférence élargie au plus grand nombre. Les Parenthèses ne nécessitent pas d'inscription, elles sont anonymes, gratuites et concernent autant les Avéens que les personnes extérieures, y compris pour les conférences.

Deux formules :

- des **rencontres thématiques** de deux heures, lundi après-midi (14h-16h) ou soir (20h30-22h30) au centre de loisirs L'albatros. 4 à 5 ateliers dans l'année (un en après-midi et un en soirée) en groupe, basées sur les demandes formulées à travers des questionnaires. Ils sont animés par une avocate spécialisée en droit de la famille et une médiatrice familiale, spécialisée en parentalité et sexologie.
- des **soirées en format conférence-débat ou spectacle interactif** avec l'intervention d'un ou plusieurs intervenant(s) spécialisé(s) par thématique.

## Public :

- rencontres thématiques : parents ou adultes du cercle familial
- soirées en format conférence-débat ou spectacle interactif : tout public

## Actions réalisées en 2014 :

- Dix rencontres thématiques (chaque thématique est traitée une fois en après-midi et une fois en soirée) :
  - Le respect entre parents et enfants - 14 participants
  - La vie sexuelle et affective des adolescents - 14 participants
  - Comment aider son enfant à développer une bonne estime de soi ? - 27 participants
  - L'arrivée d'un nouvel enfant - 2 participants
  - Parents et adolescents : entre opposition et partage - 21 participants
- Conférence-débat sur Les conduites addictives - 35 participants

## Actions prévues en 2015 :

- huit rencontres thématiques (chaque thématique est traitée une fois en après-midi et une fois en soirée) :
  - les conduites addictives,
  - les troubles du comportement,

- la famille recomposée
- les enfants différents

- un spectacle théâtre forum sur les relations familiales par l'association Mine de Rien – 50 participants

- une conférence-débat « Les mots qui font grandir, les enfants et la relation » par Sophie Benkemoun organisée par l'association Grandir avec Toi – 150 participants

**Coût :**

6000€ en 2014 auxquels s'ajoutent les temps de coordination de la directrice de la solidarité et le responsable du service enfance-jeunesse – coût 2015 prévisionnel similaire

**Difficultés potentielles :**

- Définition et choix des thématiques à aborder
- Disponibilité d'intervenants compétents et qualifiés
- Complexité à atteindre certains parents en difficulté

☞ à envisager :

- Travail en réseau avec d'autres collectivités environnantes,
- Ciblage plus précis des lieux de communication à privilégier,
- Développement de la communication auprès des professionnels pour se faire connaître

**Evaluation :**

Des questionnaires anonymes d'évaluation sont remis à l'issue de chaque rencontre thématique. Un bilan annuel est réalisé mesurant la fréquentation, le profil des participants, les formules proposées, les thématiques... Une réunion est organisée entre les élus, les animatrices, la directrice de la solidarité et le responsable enfance jeunesse.

**Références :**

📖 *Projet Educatif Local : Permettre une meilleure synergie des acteurs éducatifs / Tendres vers plus de complémentarité des différents temps de vie de l'enfant*

# **FICHE SANTE, HYGIENE, ALIMENTATION**

## **ACTION : CHARTE BIO**

La commune de Saint-Avé s'est engagée dans une démarche afin de favoriser un environnement sain, plus propice à une certaine hygiène, une alimentation de qualité et une bonne santé. Un plan d'actions, découlant de l'Agenda 21, décline cette volonté en différentes actions, notamment en s'appuyant sur la restauration collective.

L'objectif d'assurer un service de qualité au restaurant municipal est stratégique de par sa cible : les enfants fréquentant le restaurant scolaire doivent apprendre, dès le plus jeune âge, les bonnes pratiques liées à leur alimentation. L'offre en produits bio et naturels, le respect du tri des déchets, sont autant d'objectifs ambitieux aujourd'hui, qui pourront devenir demain, dans le quotidien des enfants, des habitudes normalisées.

### **Origine du projet :**

La municipalité, dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21, a souhaité porter un engagement fort autour du « bien manger » mais aussi du « mieux manger ».

Ainsi, la volonté d'assurer un service de qualité au restaurant municipal a fait émerger des objectifs tels que développer le tri sélectif ou encore proposer 25% de bio au restaurant scolaire.

### **Projet :**

**Signature de la charte régionale « Il fait bio dans mon assiette »** : elle promeut un projet global d'établissement visant à poursuivre l'objectif du Grenelle de l'environnement d'introduire 20% de produits Bio (en valeur) en restauration collective. Ces engagements s'inscrivent dans un projet de développement durable et d'aménagement du territoire.

Les approvisionnements se font prioritairement au niveau local, voire régional. La qualité est également mise en avant : qualité des produits, qualité des menus (application du programme national nutrition et santé et du plan national pour l'alimentation) et qualité des services (de l'information à la distribution des repas, en passant par l'approvisionnement).

La démarche comporte quatre approches : une approche sociale, une approche territoriale et environnementale, une approche économique et une approche éducative. Le passage se fait désormais de 20 à 25% dans les repas.

### **Public :**

- Les enfants des trois écoles primaires de la commune qui déjeunent au restaurant scolaire, soit environ 750 élèves par jour pour l'année 2014/2015.

### **Coût :**

- Environ 40000€ de produits bio par an (20% plus coûteux que du « non bio » soit un surcoût de 8000€ par an)

### **Difficultés potentielles :**

- L'approvisionnement : le service de restauration rencontre quelques difficultés à pouvoir s'approvisionner en quantité suffisante pour certaines gammes de produits.
  - Développer l'envie des enfants d'aller vers les produits bio : nous observons une certaine appréhension de la part d'enfants dans la volonté de manger des produits qu'ils estiment parfois « abîmés », « non calibrés » ou encore ayant un goût différent du goût habituel (exemple : le pain ou encore les yaourts).
- ⇒ Actions pour y remédier : accompagner les enfants et communiquer autour de ces produits, mettre en place des ateliers thématiques pour donner l'envie aux enfants de goûter et s'approprier des goûts qui diffèrent quelques peu.

### **Evaluation :**

- L'engagement de la collectivité dans la Charte « Il fait bio dans mon assiette » oblige à une évaluation annuelle sur la quantité de produits Bio introduits dans nos menus ainsi que de préciser l'origine géographique.

De cette évaluation découle un logo qui permet de communiquer autour de cette action menée et ainsi la valoriser auprès des enfants mais aussi plus généralement des familles.

### **Références :**

📄 Projet Educatif Local :

*Eduquer à la citoyenneté / Sensibiliser les enfants au développement durable*

📄 Agenda 21 : *ACTION 17 / Favoriser le développement de circuits courts*

*ACTION 49 / Proposer 25% de produits bio au restaurant scolaire*

## FICHE EDUCATION

*La commune de Saint-Avé mène une politique éducative concertée avec les différents acteurs concernés dans l'objectif d'encourager la continuité éducative, de favoriser l'accès aux différents savoirs et d'accompagner l'enfant, futur citoyen, dans son développement. Le **Projet Educatif Local** traduit cette volonté, également exprimée plus récemment dans le **Projet Educatif Territorial** depuis la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs.*

- Le **Projet Educatif Local** : un travail partenarial mené depuis 2009 et évalué tous les ans par le comité de pilotage

4 grands objectifs définis :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers l'éducation
  - Accompagner la mise en place d'actions à dimension éducative
  - Eveiller aux pratiques artistiques, culturelles et sportives
  - Adapter et utiliser différents modes d'apprentissage
- Eduquer à la citoyenneté
  - Favoriser l'implication des enfants dans la vie sociale
  - Sensibiliser les enfants aux règles de vie en société
  - Développer l'esprit critique chez l'enfant, futur électeur
  - Faire évoluer les pratiques, les activités et les projets de façon continue
  - Sensibiliser les enfants au développement durable
- Permettre une meilleure synergie des acteurs éducatifs
  - Tendre vers plus de complémentarité des différents temps de vie de l'enfant
  - Valoriser une « permanence éducative » à travers des éducateurs référents
  - Prendre en compte le développement social de l'enfant
- Faciliter l'accès aux familles
  - Adopter des modes et des supports de communication adaptés
  - Faire évoluer les tarifs en fonction du niveau de vie et des ressources des familles
  - Tendre vers la mise en place d'un guichet unique pour la prise en charge des familles

### Evaluation :

Lors de l'état des lieux réalisé dans le cadre du Projet Educatif Local, certaines familles ont mis l'accent sur l'éparpillement des services, le manque de communication et d'identification des différents acteurs. Elles proposaient un lieu unique d'inscription et d'informations.

Le comité de pilotage du Projet Educatif local a souhaité dès 2011 inscrire un nouvel objectif général intitulé « Faciliter l'accès aux familles ».

Les différentes évaluations réalisées depuis 2009 ont permis l'émergence de nombreuses actions inscrites dans la durée : le café des parents Les Parenthèses, Fête Vos Jeux, l'Espace Famille, le Réseau Ressort, la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le journal des enfants L'Alba news...

L'évaluation (voir pièce jointe) s'appuie sur une déclinaison des objectifs généraux en objectifs opérationnels et reprend les dispositifs pédagogiques concernés, les actions, les points positifs et les améliorations possibles.

Composition du comité de pilotage du Projet Educatif Local :

- Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Direction Départementale de l'Education Nationale
- Référent local UNICEF – Ville Amie des Enfants
- Directeurs des écoles maternelles et élémentaires de Saint-Avé
- Principal du collège de Saint-Avé
- Association des Amis et Parents d'Elèves de l'Ecole Publique Julie Daubié
- Association des Amis et Parents d'Elèves de l'Ecole Publique Anita Conti
- APEL Ecole Notre-Dame
- APEL Collège Notre-Dame
- Président de l'Etoile Sportive de Saint-Avé
- Président de l'Association Socio-culturelle du manoir du Kreisker
- Maire
- Maire-adjointe à la petite enfance, enfance et jeunesse
- Conseillers municipaux Ville Pour Tous
- Directeur Vie de la Cité
- Responsable enfance-jeunesse
- Responsables des services culturels (centre culturel, médiathèque et école de musique),
- Responsable sport, vie scolaire, vie associative et petite enfance
- Responsable espace famille
- Responsable de L'îlot calin
- Responsable du RAM et LAEP
- Cordonnateur des temps périscolaires
- Directeurs de L'albatros et de la maison des jeunes

#### **4 exemples de projets**

Objectif général « **Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers l'éducation** »

Objectif opérationnel « **Adapter et utiliser différents modes d'apprentissage** »

Projet : **Rénovation d'un babyfoot et création d'une borne d'arcade à la maison des jeunes**

Ce projet est réalisé avec les jeunes, les animateurs, un agent menuisier et un agent informaticien de la collectivité

Objectif général « **Eduquer à la citoyenneté** »

Objectif opérationnel « **Développer l'esprit critique de l'enfant, futur électeur** »

Projet : **Réalisation du journal L'albanews**

Les enfants de l'accueil de loisirs publient 3 fois par an un journal rédigé par leurs soins, reprenant la vie du centre, du conseil municipal des enfants et les temps forts de la ville avec des présentations, des interviews, des témoignages et des photos

Objectif général « **Permettre une meilleure synergie des acteurs éducatifs** »

Objectif opérationnel « **Tendre vers plus de complémentarité des différents temps de vie de l'enfant** »

Projet : **Organisation d'une conférence-débat**

Soirée conférence-débat avec Serge Tisseron intitulée « Apprivoiser les écrans et grandir » afin de sensibiliser les parents et les professionnels à la place à accorder aux écrans autour des repères 3-6-9-12

Objectif général « **Faciliter l'accès aux familles** »

Objectif opérationnel « **Adopter des modes et des supports de communication adaptés** »

Projet : **Dématérialisation du dossier Espace Famille**

Avant l'été, les familles sont invitées à compléter un dossier unique, appelé « dossier Espace Famille » regroupant toutes les informations et les pièces nécessaires à la prise en charge des enfants sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Ce dossier est désormais dématérialisé et pré-complété pour faciliter les démarches des familles.

Le **Projet Educatif Territorial** : un travail partenarial mené depuis 2013

Objectifs définis :

- Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs
- Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants, dans le respect des projets des écoles
- Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation
- Favoriser l'accès à l'offre éducative : de la culture aux loisirs pour tous
- Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant
- Promouvoir la santé et le bien-être des enfants
- Développer l'apprentissage à la vie citoyenne
- Développer et éduquer au développement durable

### **Evaluation :**

L'évaluation a eu lieu entre février et mars 2015

#### **Les participants et le mode d'évaluation :**

- Les enfants (questionnaire numérique)
- Les parents (questionnaire numérique ou papier à l'espace famille)
- Les enseignants et directions d'école (rencontres et échanges)
- Les associations et partenaires (rencontres et échanges)
- Les services : animateurs, ATSEM, médiathèque, école municipale de musique (rencontres et échanges)
- Les élus (rencontres et échanges)

#### **Les modalités des questionnaires parents :**

En ligne ou à l'espace famille

Du 9 au 22 mars

Un questionnaire par enfant

Une version TPS-PS-MS (7 questions + remarques et propositions)

Une version GS-CM2 (10 questions + remarques et propositions)

415 questionnaires parents complétés

#### **Les modalités des questionnaires enfants :**

En ligne lors des TAP

Du 26 février au 6 mars

Un questionnaire par enfant

Uniquement pour les GS-CM2 (7 questions + remarques et propositions)

709 questionnaires enfants complétés

Les évolutions actées pour l'année scolaire 2015-2016 :

- Plus de communication auprès des familles et de retours sur les activités proposées grâce aux ateliers « petits reporters » et à l'utilisation de la liste de diffusion
- Une harmonisation des horaires de reprise le midi les jours de TAP ou hors TAP à 13h30
- Les parents ont la possibilité **d'inscrire ou non leurs enfants à un ou deux TAP par semaine**. Ce choix ne pourra être modifié en cours de cycle (valable de vacances à vacances). Jusqu'à présent, les parents pouvaient uniquement inscrire leurs enfants à l'ensemble des TAP ou à aucun. Le type d'activités changera après chaque vacances scolaires.

Projets :

- Réalisation du « Journal des TAP » qui reprend différentes activités proposées à travers le regard des enfants. Les textes sont rédigés avec les enfants et les photos prises lors des ateliers
- Evolution des activités vers de nouvelles thématiques : atelier radio, montage vidéo et clips d'animation, développement photo, premiers secours, cirque et magie

## FICHE JEU, SPORT, CULTURE, LOISIRS

### ACTION : FÊTE VOS JEUX

Le dynamisme de la Ville de Saint-Avé est pour partie la résultante d'une vie associative riche d'une centaine d'associations. Elles œuvrent dans toutes sortes de domaines : culture, sport, animation des quartiers... Les Avéens s'y investissent massivement et contribuent ainsi à animer leur ville. Soucieuse d'encourager cet engagement citoyen, la municipalité met à la disposition des associations les moyens nécessaires à leur épanouissement.

L'ensemble du complexe sportif et des salles leur permet de disposer de locaux pour organiser les événements auxquels de nombreuses personnes participent chaque année. Des services sont également organisés par la municipalité : médiathèque, centre culturel, école de musique, accueil de loisirs, maison des jeunes...

#### Origine du projet :

Depuis plusieurs années, la ville de Saint-Avé est en pleine expansion démographique et économique. La population évolue, notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants. La population se situe en partie dans des quartiers avec un risque de sectorisation. Dans un contexte d'individualisation de la société, les personnes peuvent être en situation d'isolement, même au cœur de la cité. Cependant la ville de Saint-Avé possède des atouts : pourvue de nombreux services, d'associations sportives, culturelles et d'évènements ouverts à tous, elle est très dynamique.

Mais toutes les manifestations ne rendent pas le public acteur : il reste souvent spectateur. C'est pourquoi la municipalité a réfléchi à un évènement où la population, quel que soit son âge, pourrait se rencontrer, discuter, être acteur tout en passant un moment agréable et convivial. L'utilisation du jeu paraît être un moyen très approprié pour cela.

#### Projet :



Une manifestation autour du jeu, sous toutes ses formes, est organisée durant une journée (un samedi) début octobre tous les ans. Elle a pour intention de favoriser le lien social et pour objectifs de permettre aux habitants de se rencontrer, de favoriser l'échange entre eux et de partager des choses ensemble.

Afin de tendre vers ses objectifs, il s'agit de proposer des jeux qui amènent à la discussion, d'aménager les lieux pour en faire des espaces conviviaux et de créer des situations d'échanges. Dans le but d'encourager la participation, l'idée consiste à mettre les personnes en action, voire leur donner un rôle dans le jeu.

Le projet s'appuie sur un partenariat important entre différents services de la ville (maison de l'enfance, médiathèque, Ehpad, accueil de loisirs, maison des jeunes et services techniques), le conseil municipal des enfants, plusieurs associations et entreprises. La synergie de tous ces moyens humains et matériels permet d'accueillir une population conséquente dans une ambiance agréable.

#### Public :

Accessible à tout public y compris les personnes en situation de handicap : bébés, enfants, jeunes, adultes et personnes âgées. Avéens ou extérieurs, gratuit pour tous. Jusqu'à 700 personnes.

### **Actions réalisées en 2014 :**

De nombreux stands ont été proposés, pour petits et grands

- Jeux de bar : flipper, baby-foot, billard, fléchettes
- La maison des énigmes et la fabrication de casse-tête
- Jeux buissonniers
- Jeux en bois
- Sculpture sur ballon
- Jeux de société
- Ateliers gourmands
- Jeux de motricité et d'éveil
- Construction de Kapla
- Jeux d'échecs
- Jeux traditionnels
- Jeux vidéo
- Contes et marionnettes

Une buvette (boissons, crêpes, gâteaux et sucreries) a été tenue par les enfants du conseil municipal des enfants et par les représentantes de l'Unicef. Fête vos jeux est organisée au centre de loisirs L'albatros à l'école Anita Conti

### **Coût :**

Entre 8000€ et 9000€ par an

### **Difficultés potentielles :**

- Organisation complexe de la journée
- Renouvellement des stands et idées nouvelles
- Utilisation des extérieurs dépend de la météo

☞ à envisager :

- Développement des activités à destination des adolescents et jeunes adultes : les jeux de bar et jeux vidéo fonctionnent très bien
- Ajout de stands à destination des petits qui permettraient de mieux répartir ce public : atelier maquillage et manège à pédales
- Répartition des présences des animateurs en fonction des flux de la journée
- Renforcer l'association des enfants dans la préparation de la journée grâce au centre de loisirs, à la maison des jeunes et aux temps d'activités périscolaires

### **Evaluation :**

Une évaluation est réalisée chaque année. Un livre d'or est proposé à l'accueil pour les participants.

### **Références :**

📖 **Projet Educatif Local :**

*Permettre une meilleure synergie des acteurs éducatifs / Tendre vers plus de complémentarité des différents temps de vie de l'enfant*

## **FICHE SOLIDARITE INTERNATIONALE**

### **ACTION : SÉJOUR SOLIDAIRE AU MAROC**

Il n'est pas possible de penser le développement d'une ville si cela se fait au détriment des autres territoires. La solidarité internationale est une démarche importante dans laquelle Saint-Avé s'inscrit. Aider d'autres territoires plus défavorisés à se développer, c'est également œuvrer en faveur de son propre développement. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres cultures, ce qui est toujours bénéfique.

La solidarité internationale est chaque année un objectif de la commune et l'investissement des jeunes dans la préparation des séjours une condition sine qua non. Dans le cadre du jumelage avec Altenwalde en Allemagne, des jeunes sont invités dans les familles une année sur deux, l'occasion pour eux de découvrir la culture allemande et la richesse des échanges européens. Afin de proposer également des projets en dehors du territoire européen, les jeunes peuvent désormais s'inscrire pour un séjour solidaire au Maroc.

#### **Origine du projet :**

La municipalité de Damgan organise depuis plusieurs années des séjours solidaires au Maroc avec l'association Raid Human. De mai 2000 à nos jours, l'association a aidé plusieurs groupes de villages sur des chantiers d'adduction d'eau, d'approvisionnement en fournitures scolaires et de projets de développements économiques. La place des jeunes dans ce projet est importante car, accompagnés d'animateurs, ils ont pour objectif d'organiser des manifestations et de démarcher des entreprises au niveau local afin de récupérer des fonds qui serviront à financer des travaux ou des achats au Maroc.

Les communes de Saint-Avé et de Damgan travaillent en réseau sur la prévention des conduites à risque et ont souhaité élargir ce partenariat à l'organisation d'un séjour solidaire au Maroc ambitieux et concernant plusieurs chantiers.

#### **Projet :**

Le climat au mois d'avril-mai et l'expérience sur place de l'association Raid Human ont porté le choix de la destination sur le sud-ouest marocain, en particulier l'Atlas, durant les vacances de Printemps. Arrivée en avion à Marrakech pour y passer quatre jours, hébergés en auberge de jeunesse puis les huit autres jours par groupe en famille au village de Toufsirine à partir duquel le groupe peut rayonner dans les villages de Montagne. Le transport sur place se fait en car. Des chantiers sont réalisés sur place.

#### **Public :**

16 jeunes de Saint-Avé et 12 jeunes de Damgan de 14 à 17 ans (tarif selon quotient familial)

### **Action réalisée en 2014 :**

En amont du séjour, les jeunes ont réalisé huit chantiers (service d'un repas oriental 400 couverts, service au repas des aînés 350 couverts, service lors d'un thé dansant 80 personnes, réalisation d'une fresque sur le Maroc à la maison des jeunes avec une artiste peintre, vente de gâteaux par le conseil municipal des enfants, marché de Noël de Damgan, inventaire dans une grande surface et recherche de partenaires financiers). Ces chantiers ont rapporté 5500€ qui ont servis exclusivement au financement des travaux au Maroc.

28 jeunes sont partis avec quatre animateurs professionnels en partenariat avec l'association Raid Human qui intervient depuis 10 ans sur le village de Toufsirine au Maroc durant les vacances de Pâques 2014 (du 28 avril au 9 mai). Ce séjour a permis aux jeunes de découvrir un nouvel environnement, un nouveau continent ainsi que sa population.

### **Programme des activités :**

Visite et Souk sur Marrakech et Tahanoute.

Visite des jardins de la Menara

Soirée traditionnelle marocaine

Visite des chutes d'Ourika

Bains douches de Tahanoute

Visite des Palais de Bahia et Badi

Visite d'une Tannerie

Piscine dans un Ryad

Parcours Tyrolienne sur les hautes terres d'Amanar

Balade à dos de dromadaires

Activités quartiers libres en groupe sur le village (Toufsirine)

### **Chantiers**

Les différents chantiers réalisés sur le village avec les jeunes sont la rénovation du mobilier de l'école maternelle (car la scolarité avant 6 ans n'est pas prise en charge par l'Etat), il revient donc à chaque village de s'organiser. Il y a eu également l'achat de fournitures scolaires pour les enfants. La prise en charge d'un tiers du salaire de l'institutrice et enfin la réfection de deux chemins du village (empierrage, remblai, pose de buse, et construction de fossés).

### **Coût :**

16600€ par séjour

5500€ d'autofinancement des chantiers

### **Difficultés potentielles :**

- Organisation complexe de ce type de séjour
- Risque de décrochage pendant le séjour (climat, culture, fatigue physique...)

- Budget prévisionnel peu fiable car variation possible du prix des billets d'avion notamment

☞ à envisager :

- Présentation très en amont du projet pour favoriser la réflexion
- Réservation des billets très tôt
- Réduction de la durée du séjour si besoin

### **Evaluation :**

Un bilan est réalisé à l'issue du séjour.

Un retour est effectué par les jeunes et les animateurs, à destination des familles, des élus et des partenaires, sous forme de diaporama ou de vidéo suivi d'un échange

### **Références :**

📄 *Projet Educatif Local : Eduquer à la citoyenneté / Faire évoluer les pratiques et les activités de façon continue*

📄 *Agenda 21 : Développer la solidarité internationale, notamment sur la base d'échanges culturels*

# VILLE AMIE DES ENFANTS

## TABLEAU DE BORD

Être ou devenir Ville amie des enfants suppose que la collectivité connaît les enfants et les adolescents qui vivent sur son territoire. Ce tableau de bord est un outil de diagnostic local de l'enfance et de l'adolescence. Il accompagne la démarche du dossier de candidature Ville amie des enfants mais peut également constituer pour la collectivité une aide à la détermination des priorités du mandat et à la prise de décision.

<b>Ville de</b>	Saint-Avé			
<b>Année</b>	2014			
<b>Ville amie des enfants ?</b>	Oui			
<b>Si oui, Ville amie des enfants depuis :</b>	2004			
<b>Intercommunalité de</b>				
<b>Type</b> (communauté de communes, d'agglomération...)				
	<b>NOMBRE OU %</b>	<b>OUI</b>	<b>EN COURS</b>	<b>NON</b>
<b>NOMBRE TOTAL D'HABITANTS</b>				
Nombre total d'enfants de 0 à 18 ans	2572			
Nombre total d'enfants de 0 à 3 ans	385			
Nombre total d'enfants de 4 à 5 ans	384			
Nombre total d'enfants de 6 à 11 ans	715			
Nombre total d'enfants de 12 à 15 ans	1088			
Nombre total d'enfants de 16 à 18 ans				
<b>DONNÉES SOCIO ÉCONOMIQUES</b>				
Nombre d'enfants vivant sous le seuil de la précarité				
Nombre d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté				
Nombre d'enfants vivant dans un logement insalubre				
Nombre de familles recomposées				
Nombre de familles monoparentales	348			
Nombre de logements sociaux existants	693			
Nombre de logements sociaux réalisés sur la commune dans l'année	9			
Nombre de demandeurs de logements sociaux				
Besoins exprimés en hébergement d'urgence	0			+
Nombre d'enfants/jeunes dont les parents ne peuvent pas payer les services de la ville				
<b>Protection de l'enfance</b>				
Nombre global de signalements d'enfants/jeunes	1			

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Indicateurs de santé</b>				
Nombre d'enfants/jeunes obèses ou en surpoids				
Nombre de caries par enfant/jeunes				
Pourcentage d'enfants/jeunes à jour de vaccination obligatoire				
<b>ORGANISATION DE LA VILLE</b>				
<b>Avez vous</b>				
un service enfance ?				✓
un service jeunesse ?				✓
un service petite enfance ?		✓		
un service enfance/jeunesse ?		✓		
un service petite enfance/enfance/jeunesse ?				✓
un service de démocratie participative ?				✓
Autre à préciser				
<b>Petite enfance - Accueil</b>				
Nombre de structures multi-accueil publiques	1			
Nombre d'heures « de garde » par an	78109			
Nombre de structures multi-accueil privées	0			
Nombre de places en crèches publiques ou nombre moyen d'enfants en crèche	40			
Nombre de places en crèches privées	0			
Nombre d'enfants accueillis par des assistantes maternelles	234			
Nombre estimé d'enfants accueillis par des « nounous » en garde simple ou partagée				
Nombre estimé d'enfants gardés par leur famille				
Nombre estimé d'enfants accueillis hors de la commune				
<b>Existe-t-il d'autres modes d'accueil sur la commune ?</b>				
Relais d'assistantes maternelles ?		✓		
Micro-crèches				✓
Crèches parentales				✓
Lieux d'accueil parents/enfants		✓		
<b>Existe-t-il des jardins d'enfants publics sur la commune ?</b>				
Nombre d'enfants accueillis				✓
<b>Existe-t-il des jardins d'enfants privés sur la commune ?</b>				
Nombre d'enfants accueillis				✓
<b>Existe-t-il des classes passerelles sur votre commune ?</b>				
Y a-t-il des psychologues rattachés aux structures collectives ?				✓

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Éveil petite enfance</b>				
<b>Existe-t-il des dispositifs publics d'éveil de la petite enfance ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>		
Nombre d'enfants pratiquant des activités d'éveil par an	190			
Description du dispositif	tps collectifs-ateliers assist. mater-hébés lecteurs <span style="float: right;">+</span>			
<b>Existe-t-il des dispositifs privés d'éveil de la petite enfance ?</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'enfants pratiquant des activités d'éveil par an				
Description du dispositif				
Autre à préciser				
<b>Enfance : Écoles / Collèges / Lycées</b>				
<b>Nombre d'écoles élémentaires maternelles publiques</b>	2			
Nombre d'enfants accueillis	264			
<b>Nombre d'écoles élémentaires maternelles privées</b>	1			
Nombre d'enfants accueillis	185			
<b>Nombre d'écoles élémentaires primaires publiques</b>	2			
Nombre d'enfants accueillis	355			
<b>Nombre d'écoles élémentaires primaires privées</b>	1			
Nombre d'enfants accueillis	300			
Existe-t-il des écoles maternelles et primaires publiques innovantes ?				<input checked="" type="checkbox"/>
Existe-t-il des écoles maternelles et primaires privées innovantes ?				<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Nombre de collèges publics</b>	0			
Nombre d'enfants accueillis				
<b>Nombre de collèges privés</b>	1			
Nombre d'enfants accueillis	441			
<b>Nombre de lycées publics</b>	0			
Nombre d'enfants accueillis				
<b>Nombre de lycées privés</b>	0			
Nombre d'enfants accueillis				
<b>Jeunesse</b>				
Y a-t-il un bureau ou un point d'information jeunesse dans la ville (ou équivalent) ?				<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de structures municipales d'accueil jeunesse ?	1			
Y a-t-il des structures d'accueil jeunesse dans tous les quartiers ?				<input checked="" type="checkbox"/>
Existence d'une politique jeunesse spécifique/emploi				<input checked="" type="checkbox"/>
Existence d'une politique jeunesse spécifique/prévention-santé		<input checked="" type="checkbox"/>		
Existence d'une politique jeunesse spécifique/culture/sport-loisirs		<input checked="" type="checkbox"/>		
Autre à préciser				

# BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Écoles</b>				
Les enfants des écoles maternelles ont-ils la possibilité de se reposer quand ils sont fatigués ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enfants des écoles primaires ont-ils la possibilité de se reposer quand ils sont fatigués ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Espaces de socialisation</b>				
<b>Nombre de parcs et jardins dans la ville</b>	8			
Les parcs et les jardins sont-ils tous accessibles aux enfants ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sont-ils pourvus d'équipements pour les enfants ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ces équipements sont-ils accessibles aux handicapés ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les quartiers proposent-ils des espaces de socialisation pour les enfants et adolescents ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Existence d'espaces publics spécifiques pour enfants et adolescents ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Structures touristiques</b>				
Les structures touristiques sont-elles pensées pour les enfants et les jeunes ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Une meilleure connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant</b>				
<b>La ville célèbre-t-elle la journée internationale des droits de l'enfant ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La ville diffuse-t-elle la convention internationale des droits de l'enfant ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avec des agendas sur les droits distribués aux enfants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
avec des articles dans le journal municipal		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
en distribuant la convention		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
en affichant la convention dans les lieux utiles		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avec des parcours sur les droits dans la ville		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre à préciser				
<b>Le personnel municipal est-il formé à la CIDE ?</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui dans quelle proportion ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existence du charte d'accueil des enfants et adolescents en structures collectives ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Logement</b>				
<b>Le logement décent et salubre fait-il partie des priorités de la collectivité ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La commune remplit-elle ses obligations en matière de logement social ?</b>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de logements sociaux dans la commune	14,8%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>La commune conduit-elle ou encourage-t-elle des projets innovants en matière de logement ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si oui, logement intergénérationnel ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
chez un tiers ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
réduction de la précarité énergétique ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
logements étudiants et jeunes travailleurs ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
logement design ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
logement numérique ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre à préciser				
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>Pratiques citoyennes</b>				
<b>Sensibilisez-vous l'ensemble de la population au tri sélectif ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avec le concours des enfants et des jeunes de la ville ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Sensibilisez-vous l'ensemble de la population à une utilisation « responsable » de l'eau ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avec le concours des enfants et des jeunes de la ville ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Environnement direct</b>				
Le tri sélectif est-il mis en place dans tous les quartiers ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettez-vous en place des mesures favorisant une bonne qualité de l'air ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Favorisez-vous le développement des espaces verts et d'embellissements ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il une politique de propreté dans la ville avec le concours des enfants ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Transports</b>				
Favorisez-vous les transports publics ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Favorisez-vous les déplacements doux ? (vélo, pied)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les véhicules de service sont-ils écologiques ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enfants et adolescents sont-ils associés au schéma de déplacements urbains ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Dispositifs</b>				
<b>Concevez-vous un « plan climat » de lutte contre le réchauffement climatique ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si oui, les enfants y sont-ils associés ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Développez-vous un agenda 21 ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enfants/jeunes y sont-ils associés ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>La ville se met-elle aux normes ISO 14 001 ?</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
si oui, les enfants y sont-ils associés ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La ville favorise-t-elle la construction et la rénovation de bâtiments obéissant aux normes HQE ou autres ?</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si oui, les enfants/jeunes y sont-ils associés ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Votre ville est-elle dotée d'une norme « enfants » pour les bâtiments publics ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

# NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>S'il existe des centres de loisirs</b>				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		✓		
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ?				✓
<b>S'il existe des centres sportifs</b>				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				✓
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ?				✓
<b>S'il existe une/des piscines ou centres aquatiques</b>				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				
<b>Restauration scolaire, cantine</b>				
La restauration scolaire est-elle accessible pour tous les enfants sans aucun critère ?		✓		
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		✓		
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?				✓
<b>Transports</b>				
Les transports sont-ils suffisamment fréquents pour les enfants et les jeunes ?		✓		
Leurs horaires sont-ils adaptés aux enfants et aux jeunes ?				✓
Les transports sont-ils gratuits pour les enfants et les jeunes ?				✓
<b>Accessibilité</b>				
<b>La situation des familles est-elle prise en compte par des dispositifs tels que</b>				
le quotient familial ?		✓		
les tarifs familles nombreuses ?		✓		
un pass ou une carte culture/loisirs ?				✓
autres ?				
<b>La ville soutient-elle l'accès aux nouvelles technologies pour tous les enfants ?</b>				
au sein de toutes les écoles gérées par la ville ?		✓		
dans tous les lieux publics ?				✓

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Accompagnement de l'enfant et de l'adolescent</b>				
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité en primaire ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, nombre d'enfants bénéficiaires	60			
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité au collège ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, nombre d'adolescents bénéficiaires				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement à la scolarité au lycée ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, nombre d'adolescents bénéficiaires				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres :				
Existence de moyens d'information spécifiques pour enfants et adolescents présentant l'offre de services de la collectivité ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, par secteur géographique ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Par type de services ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préciser le type d'outils		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Bibliothèque/Médiathèque</b>				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ou d'une antenne ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Conservatoire, École de musique</b>				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres :				
Tous les quartiers sont-ils dotés d'un équipement ou d'une antenne ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Cinéma</b>				
Les enfants bénéficient-ils de places gratuites ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, à quelle fréquence ?				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres :				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Théâtre</b>				
Les enfants bénéficient-ils de places gratuites ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Si oui, à quelle fréquence ?				
Les tarifs sont-ils fonction de la situation financière familiale ?				<input checked="" type="checkbox"/>
La gratuité est-elle pratiquée dans certains cas ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
La gratuité est-elle pratiquée pour tous ?				<input checked="" type="checkbox"/>
Autres:				
<b>Musées</b>				
Sont-ils gratuits pour les enfants ?				

# PARTICIPATION CITOYENNE

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Participation et écoute avec les élus</b>				
Existe-t-il au sein de la ville un Conseil Municipal des enfants ?		✓		
Existe-t-il au sein de la ville un Conseil Municipal des jeunes ?				✓
Un comité consultatif de la Jeunesse (18-25 ans) ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux conseils de quartiers ou conseils consultatifs de la ville ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à s'exprimer sur les grands projets de la ville ?				✓
Lesquels ?				
<b>La ville organise-t-elle des sondages de satisfaction et de propositions auprès des jeunes ?</b>				
La ville en tient-elle compte ?		✓		
Existe-t-il un journal d'enfants ?		✓		
Existe-t-il un journal de jeunes ?				✓
Existe-t-il une boîte à idées en mairie ou autres pour les enfants et les jeunes ?				✓
Existe-t-il des murs d'expression ?				✓
<b>La ville organise-t-elle des festivals de la jeunesse ?</b>				
La ville organise-t-elle des fêtes de l'enfant et de la jeunesse ?				✓
La ville organise-t-elle des assises de l'enfance et de la jeunesse ?				✓
L'équipe municipale rencontre-t-elle au moins une fois par an des représentants des enfants et des jeunes ?		✓		
L'équipe municipale organise-t-elle des temps de rencontre et d'échange avec les enfants et les jeunes au sein de la mairie, à l'occasion d'évènements particuliers ?		✓		
<b>La ville organise-t-elle des journées ou des semaines des droits de l'enfant ?</b>				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à réfléchir et à faire des propositions sur leur ville ?		✓		
Autres :				
<b>La ville soutient-elle des projets d'enfants ou de jeunes ?</b>				
<b>Si oui, dans quels domaines ?</b>		✓		
social		✓		
entraide		✓		
solidarité internationale		✓		
culture		✓		
musique		✓		

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
théâtre		✓		
arts plastiques		✓		
danse		✓		
sports		✓		
respect de l'environnement		✓		
Autres :				
<b>Participation et écoute à l'école</b>				
Y a-t-il des heures de vie de classe à l'école maternelle ?				✓
Les enfants sont-ils invités à «évaluer» leur école ?				✓
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Y a-t-il des heures de vie de classe à l'école primaire ?			✓	
Les enfants sont-ils invités à «évaluer» leur école ?				✓
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Les enfants des écoles maternelles sont-ils associés au choix des menus de la restauration collective ?				✓
Les enfants des écoles primaires sont-ils associés au choix des menus de la restauration collective ?				✓
Quelles sont les autres formes de participation et d'écoute pratiquées à l'école ?				
<b>Participation et écoute dans les centres de loisirs</b>				
Les enfants/jeunes sont-ils associés à la programmation ?				✓
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		
<b>Participation et écoute dans les centres sportifs</b>				
Les enfants/jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				✓
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				✓
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
<b>Participation et écoute dans les piscines/centres aquatiques</b>				
Les enfants/jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Participation et écoute dans des aménagements/projets municipaux</b>				
<b>Les enfants/jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les projets municipaux en général ?</b>				
Leur implantation ?				✓
La sécurité ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
<b>Les enfants/jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les pistes cyclables ?</b>				
Leur implantation ?		✓		
La sécurité ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		
<b>Les enfants sont-ils invités à donner leur avis sur des itinéraires protégés ?</b>				
Leur implantation ?				✓
La sécurité ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
<b>Les enfants/jeunes sont-ils invités à donner leur avis sur les parcs et jardins ?</b>				
Leur implantation ?		✓		✓
Les jeux et leur côté ludique ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		
Autres				
<b>Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux projets sur les structures touristiques ?</b>				
Les enfants sont-ils invités à évaluer ces structures ?				✓
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
<b>Participation et écoute dans les bibliothèques/Médiathèques</b>				
Les enfants sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				✓
Les enfants/jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				✓
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants/jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				✓

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Participation et écoute dans les Conservatoires, Ecoles de musique, etc..</b>				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix de la programmation ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les cours proposés ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer l'ambiance générale ?				✓
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				✓
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				✓
<b>Salles de Cinéma</b>				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer ces programmations ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
<b>Théâtre</b>				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer ces programmations ?				✓
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				✓
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
<b>Musées</b>				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les musées ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?				
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?				
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?				
Si oui, sont-elles prises en compte ?				
Autres :				
<b>Maisons de l'enfance/Maisons des Jeunes de la Culture/Maisons de quartier</b>				
Les enfants et les jeunes sont-ils associés aux choix des activités proposées ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à évaluer les activités proposées ?		✓		
Si oui, sont-ils globalement satisfaits ?		✓		
Les enfants et les jeunes sont-ils invités à faire des propositions ?		✓		
Si oui, sont-elles prises en compte ?		✓		

# SÉCURITÉ ET PROTECTION

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Sécurité et protection</b>				
Y a-t-il des assistantes sociales associées à chaque école maternelle ?				✓
Si oui, nombre de cas saisis dans l'année				
Y a-t-il des assistantes sociales associées à chaque école primaire ?				✓
Si oui, nombre de cas saisis dans l'année				
La collectivité dispose-t-elle d'un Contrat local de sécurité ?		✓		
Les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				✓
Existence d'un plan local lié à la sécurité routière pour enfants et adolescents ?		✓		
Existence d'une signalétique routière spécifique pour enfants et adolescents piétons ?				✓
<b>Connaissance de l'enfant et des droits</b>				
<b>Formation et information</b>				
Les agents de la ville sont-ils formés/informés sur la psychologie de l'enfant ?		✓		
Les agents de la ville sont-ils formés/informés à la communication non violente ?			✓	
Le personnel municipal est-il formé à la bientraitance ?			✓	
Si oui dans quelle proportion ?				
Le personnel municipal est-il formé au respect, la bienveillance et l'encouragement ?				✓
Si oui dans quelle proportion ?				
Existence d'un médiateur ou défenseur des droits local pour enfants et adolescents ?				✓
La Ville soutient-elle des initiatives associatives dans ce domaine ?				✓
Montant des subventions attribuées ?				
<b>Information et sensibilisation</b>				
Existence de campagnes municipales de sensibilisation contre toutes formes de violence contre les enfants ?				✓
À destination des adultes ?				✓
À destination des enfants / adolescents ?				✓
Existence de campagnes municipales de sensibilisation contre le harcèlement ou cyberharcèlement ?				✓
À destination des adultes ?				✓
À destination des enfants / adolescents ?				✓
Existence d'actions d'éducation aux médias et à l'image ?		✓		
Nombre d'enfants / adolescents concernés ?	371			

# PARENTALITÉ

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
La ville dispose-t-elle de maisons des parents ou assimilés ?				✓
La ville propose-t-elle des rencontres d'échanges entre parents et professionnels ?		✓		
Autres :				
Existence de programmes d'éducation à l'intention des parents ?		✓		
Existence de conseils de parents dans les crèches ?		✓		
Existence de conseils de parents dans les accueils de loisirs ?				✓
La commune offre-t-elle des services spécifiques aux familles vulnérables (traduction documents, prise en compte aspects culturels) ?				✓

# SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Y a-t-il une infirmière associée à chaque école ?		✓		
Y a-t-il un psychologue associé à chaque école ?				✓
<b>La ville pratique-t-elle l'éducation à la nutrition dans le cadre de la cantine ?</b>			✓	
La ville propose-t-elle des aliments bios dans ses menus ?		✓		
toujours		✓		
parfois				
de temps en temps				
jamais				
Dans quelle proportion du menu ?	25%			
La ville privilégie-t-elle les filières courtes d'approvisionnement ?		✓		
<b>Des visites médicales gratuites sont-elles organisées au moins une fois par an en maternelle ?</b>		✓		
Des visites médicales gratuites sont-elles organisées au moins une fois par an en primaire ?		✓		
La ville soutient-elle des dispositifs pour favoriser l'accès aux soins ?				
L'accès à une information adaptée		✓		
<b>Existence d'un centre municipal de santé ?</b>				✓
Si oui, nombre de praticiens ?				
Si oui nombre de consultations enfants / adolescents par an ?				
<b>La Ville a-t-elle mis en place un dispositif santé spécifique (type Atelier Santé Ville) ?</b>				✓
La Ville a-t-elle mis en place un dispositif multipartenarial de prévention santé pour adolescents ?				✓
<b>La ville soutient-elle des opérations de sensibilisation à :</b>				
la sécurité routière		✓		
les conduites à risques (addiction, drogue, alcool, tabac)		✓		
aux premiers secours		✓		

# HANDICAP

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Ces lieux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap</b>				
rue ?		✓		
mairie ?		✓		
crèches ?		✓		
pourcentages accessibles				
écoles élémentaires maternelles ?		✓		
pourcentage accessibles				
écoles élémentaires primaires ?		✓		
pourcentage accessibles				
équipements culturels ?		✓		
pourcentage accessibles				
équipements sportifs ?		✓		
pourcentage accessibles				
centres de loisirs ?		✓		
pourcentage accessibles				
accueils périscolaires ?		✓		
pourcentage accessibles				
structures touristiques ?				✓
pourcentage accessibles				
<b>La Ville permet-elle l'accueil des enfants handicapés...</b>				
À l'école ?		✓		
À la crèche ?		✓		
À l'accueil périscolaire ?		✓		
Au centre de loisirs ?		✓		
<b>Accueil des enfants en situation de handicap</b>				
La ville dispose-t-elle d'agents formés et disponibles pour accueillir et accompagner les enfants/jeunes en situation de handicap ?			✓	
Existe-t-il des jeux adaptés aux enfants handicapés dans les jardins publics ?				✓
Pourcentage				
<b>Accompagnement des familles en situation de handicap</b>				
La ville favorise-t-elle l'accompagnement des familles en situation de handicap ?		✓		
Avec un agent spécifique ?				✓
Au sein du point info famille ?				✓
<b>Sensibilisation tout public</b>				
La Ville organise-t-elle des temps de sensibilisation pour informer sur le handicap ?				✓

# ÉDUCATION

17

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Estimation du budget de la collectivité consacré à l'éducation	2,8 M€			
Pourcentage du budget global de la collectivité	26%			
Montant calculé par enfant pris en charge	2000€			
Une référence à la CIDE est-elle faite dans les projets pédagogiques municipaux ou intercommunaux ?				<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Enfants issus de familles itinérantes et voyageurs</b>				
La Ville est-elle concernée par l'accueil de populations itinérantes ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Les enfants sont-ils accueillis dans les écoles de la commune ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Les enfants sont-ils accueillis à la restauration scolaire ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Les enfants sont-ils accueillis à l'accueil périscolaire ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Les enfants sont-ils accueillis en centre de loisirs ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Un programme de réussite éducative est mis en place dans un ou plusieurs quartiers</b>				
Si oui, nombre d'enfants et adolescents concernés				
Si oui, nombre de familles concernées				
<b>La Ville ou l'intercommunalité participe-t-elle à ces dispositifs ?</b>				
<b>Contrat de réussite éducative</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
<b>Contrat éducatif local, projet éducatif local, projet éducatif de territoire</b>		<input checked="" type="checkbox"/>		
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
<b>Veille éducative</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
<b>Un bureau des temps</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
Les enfants/jeunes sont-ils consultés/écoutés dans le cadre de ces missions ?				
<b>Suivi d'absentéisme scolaire</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
les enfants/jeunes sont-ils associés ?				
<b>Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
les enfants/jeunes sont-ils associés à son élaboration ?				
Autres à préciser :				
<b>Des programmes éducatifs menés par des associations sont-ils soutenus par la collectivité en dehors des dispositifs cités ci-dessus ?</b>				<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, pour quel montant annuel indicatif ?				

# JEU, SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>SPORTS ET LOISIRS</b>				
<b>Existe-t-il des centres de loisirs publics ?</b>		✓		
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits	728			
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées	tous types : culture, sport, loisirs...			
<b>Existe-t-il des centres de loisirs privés soutenus par la mairie ?</b>				✓
Si oui, nombre d'enfants inscrits				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées:				
<b>Existe-t-il des centres sportifs ?</b>				✓
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées				
<b>Existe-t-il une/des piscine(s) ou centres aqualudiques ?</b>				✓
Si oui, nombre d'entrées « enfants/jeunes »				
Nombre d'activités proposées aux enfants/jeunes s'il y a lieu				
Type d'activités proposées aux enfants/jeunes s'il y a lieu				
<b>Existe-t-il des pistes cyclables ?</b>		✓		
Si oui, combien de kilomètres dans la ville ?				
Les enfants/jeunes utilisent-ils ces pistes cyclables ?		✓		
<b>Existe-t-il des terrains multisports protégés ?</b>		✓		
Si oui, y en a-t-il dans chaque quartier ?				✓
Existe-t-il des itinéraires protégés pour les enfants ?				✓
Les enfants utilisent-ils ces itinéraires ?				✓
<b>CULTURE</b>				
<b>Lecture, média, multimédia</b>				
<b>Existe-t-il une bibliothèque ?</b>				✓
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Si oui, y a-t-il un espace réservé aux enfants ?				
Si oui, y a-t-il un espace réservé aux jeunes ?				
Y a-t-il des activités proposées aux enfants et aux jeunes ?				
Nombre d'activités proposées				
Type d'activités proposées				
<b>Existe-t-il une médiathèque ?</b>				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits	1009	<input checked="" type="checkbox"/>		
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Y a-t-il un espace réservé aux enfants ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Y a-t-il un espace réservé aux jeunes ?				<input checked="" type="checkbox"/>
Y a-t-il des activités proposées aux enfants et aux jeunes ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée à l'école primaire ?</b>				
Si oui, nombre d'enfants/jeunes inscrits				<input checked="" type="checkbox"/>
Y a-t-il des activités proposées aux enfants ?				
<b>Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée au collège ?</b>				
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Y a-t-il des activités proposées aux jeunes ?				<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Existe-t-il une bibliothèque ou une structure assimilée au lycée ?</b>				
Sa fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Y a-t-il des activités proposées aux jeunes ?				
<b>Conservatoires et écoles de musique, théâtre, etc.</b>				
Existe-t-il un/plusieurs conservatoire(s) ou école(s) de musique ?		<input checked="" type="checkbox"/>		
Si oui, nombre de conservatoires/écoles de musique	1	<input checked="" type="checkbox"/>		
Si oui, nombre de disciplines enseignées	15			
Si oui, type de disciplines enseignées	11 instruments, éveil musical <sup>+</sup>			
Nombre d'enfants jusqu'à 12 ans inscrits	155			
Nombre de jeunes de 0 à 18 ans inscrits	222			
Sont-ils gratuits ?				<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Cinéma</b>				
Existe-t-il un/plusieurs cinéma(s) ?				<input checked="" type="checkbox"/>
si oui, nombre de salles				
Estimation du nombre de jeunes ou très jeunes spectateurs par an				
Si oui, y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				

	NOMBRE OU %	OUI	EN COURS	NON
<b>Théâtre</b>				
Existe-t-il un/plusieurs théâtre(s) ?				✓
Si oui, nombre de salles				
Estimation du nombre de jeunes ou très jeunes spectateurs par an				
Si oui, y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				
<b>Musées</b>				
Existe-t-il un/plusieurs musée(s) ?				✓
Si oui, nombre de musées				
Leur fréquentation est-elle satisfaisante ?				
Nombre de jeunes ou très jeunes entrées par an estimé				
Y a-t-il une programmation enfants/jeunes ?				
Si oui, nombre d'entrées				
<b>Lieux d'activités</b>				
<b>Existe-t-il des maisons de l'enfance et de la jeunesse ?</b>		✓		
Si oui, leur fréquentation est-elle gratuite ?		✓		✓
Nombre d'enfants/jeunes inscrits	241			
Âge des enfants/jeunes inscrits	12-17			
<b>Existe-t-il des maisons des jeunes de la culture ?</b>				
Si oui, leur fréquentation est-elle gratuite ?				✓
Nombre d'enfants/jeunes inscrits				
Âge des enfants/jeunes inscrits				
<b>Existe-t-il des maisons de quartier ?</b>				
Si oui, nombre d'enfants et de jeunes inscrits				✓
Leur fréquentation est-elle gratuite ?				
Si oui, âge des enfants/jeunes inscrits				
Si oui, les enfants/jeunes participent-ils à la programmation ?				



## PROJET DE PLAN D' ACTIONS ANNUEL

(Actions locales mises en place entre le comité départemental UNICEF et la collectivité)

### Préambule :

En entrant dans le réseau Ville amie des enfants, la collectivité s'engage à faire vivre un partenariat local avec le Comité UNICEF de son département. Pour cela, les représentants de la Ville conviennent avec les représentants du Comité UNICEF départemental du contenu de ce partenariat et le formalise en signant un plan d'actions annuel. Celui-ci est l'expression concrète des objectifs et des actions communes que se seront fixés la Ville et le Comité UNICEF départemental en fonction des besoins et des spécificités de chacun.

Il est conseillé de faire un suivi et une évaluation des actions qui auront été réalisées pour convenir des ajustements éventuels et des modifications retenues pour le plan d'actions de l'année suivante.

### Article 1 : Contenu du plan d'actions :

**A – la Ville de Saint-Avé apporte son concours au Comité Unicef du Morbihan afin de :**

- 1) Relayer les opérations proposées par l'Unicef et y participer :
  - Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre)
- 2) Associer le Comité Unicef du (nom du département) aux manifestations de la Ville en faveur de l'enfance et de la jeunesse :
  - Forum des associations (une année sur deux)
  - Conseil municipal des enfants (groupe solidarité et réunions plénières)
  - Fête Vos Jeux
- 3) Favoriser les actions de sensibilisation du Comité UNICEF départemental à la Convention internationale des droits de l'enfant vers :
  - les établissements scolaires (*se référer à l'accord-cadre signé entre l'UNICEF France et le Ministère de l'Education Nationale*)
  - les structures municipales accueillant des enfants et des jeunes
  - les élus et les cadres de la ville
  - les agents de la ville œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse
- 4) Apporter son soutien et relayer les programmes de l'UNICEF :
  - Organiser conjointement des actions de solidarité internationale : aider et faciliter la collecte de dons pour les situations d'urgence

**B – Le Comité Unicef du Morbihan s’engage auprès de la Ville de Saint-Avé à :**

- 5) Intervenir dans les écoles primaires de la commune et les structures communales accueillant des enfants selon un calendrier à définir : Malette pédagogique « Droits de l’enfant », Frimousses des Ecoles
- 6) Susciter la création d’un Club UNICEF au sein du collège
- 7) Soutenir et promouvoir au sein du réseau Ville amie des enfants les actions conduites par la Ville de Saint Avé
- 8) Informer des projets conduits par l’UNICEF, en particulier les campagnes nationales liées à la promotion des droits de l’enfant
- 9) Apporter son aide et ses conseils dans les projets, intéressant les domaines d’intervention de l’UNICEF, initiés ou développés par la Ville
- 10) Accompagner et conseiller les référents Ville amie des enfants, clairement désignés par la Ville
- 11) Inviter la Ville à la rencontre annuelle des Villes amies des enfants du département ou aux journées de réflexion initiées par le comité ou l’une des VAE du département

**Article 2 : Durée :**

Le présent plan d’actions entre en vigueur à compter de la date de sa signature pour une durée d’un an. Il pourra faire l’objet d’une révision par l’une ou l’autre des parties et un bilan sera établi en fin d’exécution.

Fait en 2 exemplaires,

*A (nom de la ville), le (date de signature)*

*Le maire de (nom de la ville)  
Nom, prénom*

Signature

*Le Président du Comité Unicef  
du (Département)  
Nom, prénom*

Signature